

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 4 JUILLET 2022

Délibération n°2022_55

Convocation du 23 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 27

Thème : PERSONNEL .

Objet : tableau des effectifs
au 11 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatre du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRERE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ, Mme ROUSSEAU

Sont excusés : Mme SEVIN qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE
M. PICHARD qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE
Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
M. GRAS qui a donné pouvoir à Mme MAES

Secrétaire de séance : Madame Marie ROUSSEAU

RAPPORT PRESENTÉ PAR : JC LAGRANGE.

Le rapporteur informe le conseil de la nécessité de modifier le tableau des effectifs à la date du 11 juillet 2022 selon les modalités suivantes :

Secteur administratif

- 1 grade d'adjoint administratif territorial TNC (30h) est pourvu

Secteur technique

- 1 grade d'adjoint technique territorial TC est créé et non pourvu

Secteur social

- 1 grade de conseiller socio-éducatif TC est créé et non pourvu
- 1 grade d'assistant socio-éducatif TC est créé et non pourvu
- 1 grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnel TC sera non pourvu au 26/08/2022
- 1 emploi d'assistante maternelle est non pourvu

Secteur culturel

- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique TNC (3.75h) est non pourvu (discipline batterie)
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique TNC (6.75h) est supprimé (discipline guitare)
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique TNC (5h) est créé et non pourvu (discipline guitare)
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique TNC (7.5h) est non pourvu (discipline piano)
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique TNC (2.25h) est supprimé (discipline flûte)
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique TNC (2h) est créé et non pourvu (discipline flûte)
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique TNC (4h) est non pourvu (discipline piano)

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS	
		TC	TNC	TC	TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF					
D.G.S.	A	1		1	
Attaché Principal	A	1		0	
Rédacteur Ppal 1 ^{ère} classe	B	2		2	
Rédacteur	B	2		1	
Adjt administratif Ppal 1 ^{ère} classe	C	8	1	6	0
Adjt administratif Ppal 2 ^{ème} classe	C	2	1	1	0
Adjoint administratif	C	3	2	2	1
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur	A	1		1	
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1		1	
Agent de maîtrise principal	C	2		2	
Adjoint technique Ppal 1 ^{ère} classe	C	6		6	
Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe	C	6	8	6	8
Adjoint technique	C	5	11	4	9
SECTEUR SOCIAL					
Conseiller socio-éducatif	A	1		0	
Assistant socio-éducatif cl. Ex.	A	2		2	
Assistant socio-éducatif	A	1		0	
Educatrice jeunes enfants	A	3		3	
Aux. puériculture classe supérieure	B	3		3	1
Aux. puériculture classe normale	B	2		1	
ATSEM Ppal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	
Agent Social Ppal 1 ^{ère} classe	C		1		1
Assistante maternelle	C	5		3	
SECTEUR SPORTIF					
Educateur APS Ppal 1 ^{ère} classe	B	1		1	
Educateur APS Ppal 2 ^{ème} classe	B	1		1	
SECTEUR CULTUREL					
Assistant Enseignement Artistique	B		9		3
Adjoint du patrimoine Ppal 1 ^{ère} cl	C	1		0	
Adjoint du patrimoine Ppal 2 ^{ème} cl	C	1		1	
SECTEUR ANIMATION					
Animateur	B	1		0	
Adjoint d'animation Ppal 1 ^{ère} classe	C	2		2	
Adjoint d'animation	C		3		3
SECTEUR POLICE MUNICIPALE					
Brigadier-chef principal	C	1		0	
Gardien - Brigadier	C	1		0	
AUTRES EMPLOIS		EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS	
		TC	TNC	TC	TNC
Collaborateur de cabinet Tps complet		1		1	
Contrat Unique d'Insertion-P.E.C 20h			3		2

Détail des temps non complet :

- Adjoint administratif	2 dt	1 à 27/35 ^{ème} + 1 à 30/35 ^{ème}
- Adjoint administratif Ppal 2 ^{ème} classe		1 à 27/35 ^{ème}
- Adjoint administratif Ppal 1 ^{ère} classe		1 à 27/35 ^{ème}
- Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe	8 dt	2 à 20/35 ^{ème} + 1 à 25/35 ^{ème} + 1 à 29/35 ^{ème} + 3 à 30/35 ^{ème} + 1 à 32.5/35 ^{ème}
- Adjoint technique	11 dt	1 à 31.5/35 ^{ème} + 1 à 30/35 ^{ème} + 1 à 29/35 ^{ème} + 2 à 28/35 ^{ème} + 1 à 23.5/35 ^{ème} + 1 à 19/35 ^{ème} + 2 à 18/35 ^{ème} + 1 à 17.5/35 ^{ème} + 1 à 16/35 ^{ème}
- ATSEM Ppal 1 ^{ère} classe		1 à 32/35 ^{ème}
- Agent Social Ppal 1 ^{ère} classe		1 à 30/35 ^{ème}
- Assistant Ens. Artistique	9 dt	3 à 2/20 ^{ème} + 1 à 3.75/20 ^{ème} + 2 à 4/20 ^{ème} + 1 à 7.5/20 ^{ème} + 1 à 5/20 ^{ème} + 1 à 14/20 ^{ème}
- Adjoint d'animation	3 dt	1 à 29/35 ^{ème} + 1 à 30/35 ^{ème} + 1 à 30.5/35 ^{ème}

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR,

Approuve le tableau des effectifs tel que proposé ci-dessus, applicable au 11 juillet 2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Marie ROUSSEAU.

Transmis à la Sous-Préfecture le 7.07.2022
Publié sur le site internet de la commune le 8.07.2022

